

LES TRIFLEXES À ADOPTER POUR BIEN TRIER

Quasiment tous les Français peuvent trier tous leurs emballages



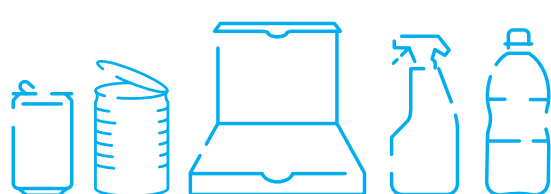
Aujourd'hui :
63,4 millions d'habitants



Objectif :
100% des Français

98% des Français peuvent déposer dans le bac de tri : les emballages en métal, en papier-carton et les bouteilles et flacons en plastique.

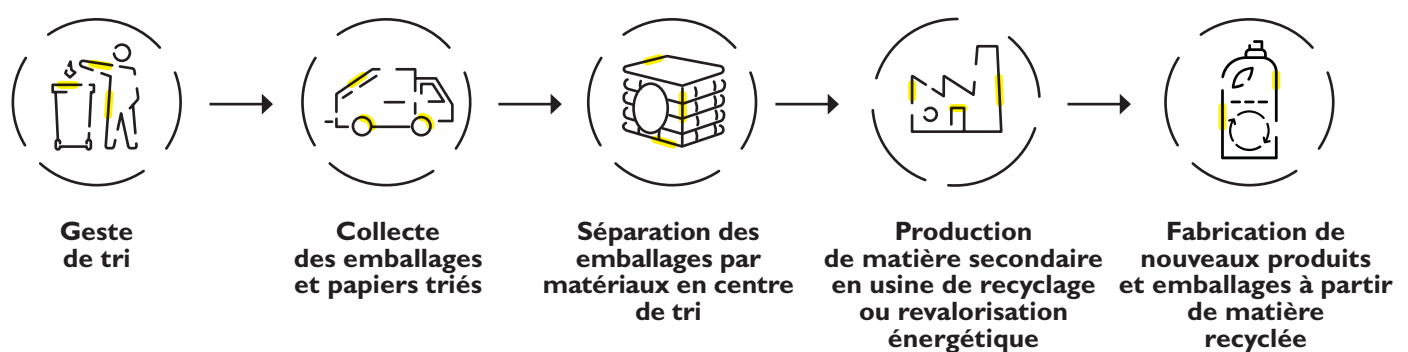
Et en plus les autres emballages en plastique : pots, barquettes, films, tubes, sachets...



Les emballages en verre sont triés dans le bac de tri dédié.

Le geste de tri : première étape d'une chaîne pour le recyclage des emballages et papiers !

Depuis chez vous ou dans la rue, le geste de tri est **le premier maillon indispensable** d'une chaîne pour réduire l'impact de nos emballages et papiers, **grâce à leur recyclage.**



5 triflexes à adopter

Ces triflexes permettent aux emballages et papiers **d'être mieux identifiés en centre de tri**, et de pouvoir ainsi rejoindre les filières de recyclage existantes ou en cours de développement.



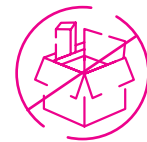
1
Inutile de laver vos emballages avant de les trier, il suffit de bien les vider.

Briques de lait ou de soupe, boîtes de pizza, boîtes de conserve (sauce tomate...), pots et bocaux en verre (terrines, confiture...).



2
Laisser le bouchon accroché aux bouteilles en plastique : il se recycle aussi !

Le geste en + :
Pour gagner de la place, aplatissez la bouteille dans sa longueur et non à la verticale avant de remettre le bouchon.



3
Ne pas imbriquer les emballages entre eux et ne pas les enfermer dans des sacs en plastique. Les emballages doivent être déposés en vrac dans les bacs de tri.



4
Ne pas déchirer ou froisser les papiers avant de les trier. Ils seront mieux captés en centre de tri.



5
Laisser les bouchons des bouteilles en verre qu'ils soient en liège ou en plastique.

Grâce au recyclage des emballages, c'est chaque année **2,2** millions de tonnes de CO₂ qui sont évitées !

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits